



## **DON D'UN ARBRE OU D'UN ARBUSTE LORS D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, AINSI QU'À LA NAISSANCE OU L'ADOPTION D'UN ENFANT**

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2025**, à ses résidents qui en feront la demande :

- 1) **Don d'un arbre ou d'un arbuste jusqu'à un maximum de 150 \$, taxes comprises**, pour toute nouvelle construction résidentielle.
- 2) **Don d'un arbre ou d'un arbuste jusqu'à un maximum de 150 \$, taxes comprises**, pour toute naissance ou adoption d'un enfant en 2025.

Pour ce faire, vous devez présenter les pièces justificatives suivantes :

- **Preuve de la nouvelle construction** (copie du permis de construction émis par la Ville).
- **Preuve de la naissance ou de l'adoption de l'enfant en 2025** (copie du certificat de naissance ou d'adoption ou autre preuve émanant d'une autorité compétente).
- **Une preuve de résidence** (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**
- **Original de la facture d'achat** dans un commerce sur le territoire de la ville de Matane.

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à [c.stlouis@ville.matane.qc.ca](mailto:c.stlouis@ville.matane.qc.ca) ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de ce don.**
- **Limite d'un arbre ou d'un arbuste par nouvelle construction.**
- **Limite d'un arbre ou d'un arbuste par enfant/par année (ex. des jumeaux = 2 arbres ou 2 arbustes).**

### **Identification**

Nom du demandeur :

Adresse postale :

Adresse où l'arbre sera planté (si différente de l'adresse postale) :

Numéro de téléphone :

Identification de la preuve de résidence :  
(à joindre au formulaire)

Signature du demandeur

Date

**Pour information ou pour connaître la liste des espèces d'arbres admissibles, veuillez communiquer avec Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable**  
**Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : [e.cote@ville.matane.qc.ca](mailto:e.cote@ville.matane.qc.ca)**